PETITES ANNONCES.

F. LAVERMIEY & Co., Imprimeurs, NEW rue de l'Union entre Carondelet et St-Charles. Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Etiquettes de Pharmacies, imprimées et coupées depuis 25c. le mille. 19 mars—1 an

DEMANDES.

ON demande.—Un apprenti serrurier qui a déjà travaillé dans le métier. S'adresser A. Mangin, 78 Ste-Anne. 3 mai—77

A VENDRE.

UN char de Chevaux du Texas, de 4 1/2 à 5 1/2 mains de hauteur; s'attelant seul ou à deux; aussi quelques Chevaux de selle. Vous trouverez tout cela au Stock Landing.—Crowley & Flint. 5mai—2f

A VENDRE.—Venant de recevoir un wagon de beaux chevaux. Boulevard Exposition, à l'extrémité de la ligne des chars Prytania. Vénus vois. Hill Blos. 29 av—7 f

A VENDRE.—Quatre machines Buckeyes relativement neuves—15x18 cylindre. Volant (Fly wheel) 9 pieds x 16 pouces face. Avec chaque travailles deux à fontes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Wm. Armbruster, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

6 mai—6 10 15

Succession de Joseph M. Rebig.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 32,791—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John Oelkers exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

6 mai—6 10 15

Succession de R. L. Brown.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No. 32,861—Division E.—Attendu que Junius Hart a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu R. L. Brown, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

3 mai—3 8 12

Succession de George A. Oakes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 32,822—Division C.—Attendu que George Oakes a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George A. Oakes, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

30 av—30—mai 5 9

Succession de Mme John C. Finney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 32,823—Division A.—Attendu que John C. Finney a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme John C. Finney, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

29 avril—29—mai 3 8

Succession de Mme Rebecca C. L. Loof.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 32,841—Division E.—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Rebecca L. Loof, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

30 avril—30—mai 5 9

Succession de Martin Wyss.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 31,297—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Alice Wyss, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

30 avril—30—mai 5 9

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 30,798—Division B—Succession de David H. Syme—Attendu que Mme Mary A. Syme, veuve de Frederick J. Syme, une résidente de Paris et du Département de la Seine, bénéficiaire du mineur Sydney Allen Syme, a fait application à cette cour, pour l'autorisation de prendre possession de et de transférer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant au dit mineur.

A ce fait que tout ceux à qui cela peut concerner de donner les raisons dans les trente jours de la première publication de cet avis pourquoi l'application de la dite gardienne ne serait pas accordée.

Nouvelle-Orléans, 1 no., 2 avril 1891.

HUGUES J. LAVERGNE, Député Greffier.

5avril—3f en 30j 5 mai—3f en 30j

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 32,894—Division C.—John Calder & Co vs. leurs créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une procédure contre la raison sociale de John Calder & Co. et contre ses membres et propriété soient suspendues, attendu que réunion des créanciers de la dite raison sociale soit convoquée pour le lundi 11 mai 1891, après notices et annonces légal, le MARDI 9me jour de juin 1891, à 11 heure A. M., par devant Jos D. Taylor, notaire, au Calte ville, en son bureau No 158 rue Commune, pour délibérer sur l'application de la dite raison sociale de John Calder & Co. pour un répit de un, deux et trois ans, de la date de la dite réunion soit accordée.

Nouvelle-Orléans, 1no., 4 mai 1891.

(Signé) JAS. MONROE, Juge.

Pour copie conforme,

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

6 mai—m 9 join

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 32,972—Division D.—Ordre de Cour.—Edward Keena vs ses créanciers.—Qu'une réunion des créanciers de Edward Keena, insolvable, soit par le présent convoquée et tenue pardevant John J. Barrett, Esq., notaire, en son bureau, No 61 rue du Camp, en cette ville, le MERCREDI, 6me jour de juin 1891, dans le but de délibérer sur la vente de la propriété spécifiée ci-dessous et de fixer les termes et conditions de la vente et sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises.

Nouvelle-Orléans, 1er mai 1891.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

1er mai—3 1 au 3 juin

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 32,797—Division A.—Ordre de Cour.—Vs ses créanciers.—Ordre de Cour—Qu'une cession des biens du pétitionnaire F. J. Zaeringer, soit et est acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Chas. C. Wenck, esq., notaire, en son bureau, No 158 rue Commune, en cette ville, JEUDI, le 28me jour de mai 1891, dans le but de prendre en considération et de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et tenir pardevant C. C. Wenck, esq., notaire, en son bureau, No 158 rue Commune, en cette ville, JEUDI, le 28me jour de mai 1891, dans le but de prendre en considération et de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic, voter pour ou contre la décharge du dit pétitionnaire et toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes poursuites judiciaires contre les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que B. C. Elliott, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 24 avril 1891.

(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

25 avril—3f au 28 mai

Les tirages et dessins, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.

De l'Etat 1891—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU,
W. P. PINCKARD,
DANIEL A. WILSON,
Commissaires.

☞ Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes les Provinces.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Million distribué.

L. S.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et a, depuis, été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er Janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages s'accroissent simplement chacun des autres dits mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lois, attestés ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semi-annuels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons la fac-simile de nos signatures.

Comissaires.

Nous soussignés Banques et Banquiers paie tout les lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres. La. Nat. Bank.
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank.
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank.

Grand Tirage Mensuel,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 12 MAI 1891.

GROS LOT: $30,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000, ...	100,000
1 Lot de	50,000, ...	50,000
1 Lot de	25,000, ...	25,000
2 Lots de	10,000, ...	20,000
5 Lots de	5,000, ...	25,000
25 Lots de	1,000, ...	25,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	300, ...	60,000
500 Lots de	200, ...	100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de	$500, soit	50,000
100 Lots de	$300, ...	30,000
100 Lots de	$200, ...	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit		99,900
999 Lots de $100, ...		99,900
3,134 Lots se montant à		$1,054,600

PRIX DU BILLET:

Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1.

Prix pour les clubs, 55 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES.

Sur lesquels ces repos paiérons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD, Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la maille à toutes les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu Nos Droits comme Institution d'Etat. Les amortis postales continuent continueront à livrer toutes lettres ORDINAIRES adressées à Paul Conrad, mais ne lui feront pas parvenir les lettres ENREGISTRÉES à son adresse.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La charte actuelle de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane qui fait partie de la Constitution de l'Etat et qui en vertu d'un arrêt de la Cour Suprême des Etats-Unis, est un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de la Loterie, demeurera en vigueur envers et contre tout, CINQ ANS DE PLUS, JUSQU'EN 1895.

La Législature de la Louisiane qui s'est ajournée le 10 juillet a voté à une majorité des deux tiers dans chaque Chambre pour soumettre au peuple, à une élection, et qui on non la Loterie sera continuée de 1895 à 1919. L'impression générale est que LE PEUPLE SERA FAVORABLE A CETTE CONTINUATION.

N. B.—Les billets pour le tirage du mois d'Avril, et les tirages suivants, porteront la signature de son nouveau président PAUL CONRAD.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre, sur le marché, pour lesquels les vendeurs requièrent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir ce qui BILLETS DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres qui viennent la chance du lot annoncé.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maurice J. Hart vs E. E. Dreyfous.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 3,800.—Vente d'un allias writ de fieri facias contre le plaignant Maurice J. Hart et en faveur de Joseph Frombherz, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 9 juin 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages lui appartenant, ou qui en quelque sorte en dépendent, situé dans le premier District de cette ville, dans l'Et borné par les rues Julie, Camp, Girod et Magasins, désigné comme lot No Un et mesurant, au pied américain, trente-huit pieds de face à la rue Julie, sur quatre-vingt-seize pieds trois pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété que Mme Madeline Hagen, alors Mme veuve Madeline Diaz, a acquis durant son veuvage par achat, de Joseph Cerbide, d'après un acte fait pardevant Andrew Hero, Jr., notaire en cette ville, le 25 octobre 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

6 mai—6 13 20 27—juin 3 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

J. H. Camors vs Mme Margaret Kuechl veuve de Henry Rice, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,646—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 6 juin 1891, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts des défendeurs: Mme Margaret Kuechl, veuve d'Henry Rice, Loretta Cerila Rice, Mary Elizabeth Rice, Cecilia Georgiana Rice, Josephine Catherine Rice, étant ces mêmes droits, douzièmes indivis de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Poydras, Carondelet, Perdido et Carroll, divisée en 6 lots désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6, sur un plan dressé par Edgar Pilié, voyer, en date du 9 mars 1891, et décrits comme suit à savoir:

Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Poydras et Carondelet, et mesure 36 pieds 4 pouces de face à la rue Poydras, sur une profondeur de 60 pieds et face à la rue Carondelet.

Les améliorations sont désignées par les Nos 175 et 177 rue Poydras et le No 83 rue Carondelet, occupées par P. Bush J. J. Ryan et autres.

Le lot No 2 mesure 10 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue Poydras, sur une profondeur de 60 pieds. Les améliorations sont connues par le No 179 rue Poydras et occupée par Peter Boehm, comme marchand de papier.

Le lot No 3 mesure 10 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Poydras, la même largeur dans le fond sur une profondeur de 60 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations sur le dit lot de terre sont désignées par le No 179 1/2 rue Poydras, et occupées par MM. Caveley & Miller, bien connues comme le "Crown Shoe Store".

Le lot No 4 mesure 16 pieds 11 pouces de face à la rue Poydras, et la même largeur dans le fond sur une profondeur de 60 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations sur le dit lot de terre sont connues par le No 181 rue Poydras et occupé par le magasin longtemps établi de bijouterie faisant de bonnes affaires de Samuel E. Cohen.

Les lots Nos 5 et 6 se touchent et mesurent, chacun, 10 pieds 10 pouces de face à la rue Poydras et la même largeur dans le fond, sur une profondeur de 60 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations sur les dits lots Nos 5 et 6 appartiennent au locataire et ne sont pas incluses dans la vente des dits lots.

Les magasins ci-dessus et les améliorations sont vendus sujets aux différents baux qui expirent le 30 septembre 1891. Les montants seront mentionnés au moment de la vente ou avant en application aux bureaux des encanteurs. Possession et le loyer des différentes propriétés sont retenus jusqu'en le juillet 1891.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, le solde en deux échéances, et le reste à un et deux ans de crédit, avec intérêt à raison de sept pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement final, représenté par des billets d'acquéreurs garantis par privilège du vendeur et hypothèque spéciale et les clauses usuelles pour les assurances, honoraires d'avocats, etc.

Les acquéreurs assumeront le paiement en sus du prix de leurs adjudications de toutes les taxes dues et exigibles en l'année 1891 et déposeront 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant James Fahey, notaire, No 162 rue Commune.

6 mai—6 9 16 23 30—juin 6

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Quatre splendides chevaux de tire, 4 wagons à bière, 1 nouveau wagon à ressort, 1 corbillard à combinaison, 150 bottes de bière, 1 lot de harnais 1 lot cordes de bois, réclamation contre P. Blaise, 1 lot de robinets en cuivre, 40 livres de bonbon, etc

M. Hoiter & Cie. et les membres individuels de Turners chorale.

No 32,758—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

MARDI, 12 mai 1891, à 10 heures A. M. précises, il sera vendu à Pencan au No 7 rue Prieur, entre Gravier et Perdido, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 29 avril 1891, pour le compte de l'affaire nommée ci-dessus, les articles énumérés ci-dessus.

Conditions—Comptant.

SPEAR & ESCOFFIER,
Placiers J. Spear Encanteur.

1er mai— Bureau 3 1/2 rue Carondelet

ANNONCES JUDICIAIRES

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Sixième District.

Michael McQuade vs Wm. J. Woodruff.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 27,130.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16 mai 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Cinq certains terrains**, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés comme les Nos 16, 17, 18, 19 et 20, dans le carré No 20, bornés par l'avenue Nashville et les rues Live Oak, Arabella et Laurel, selon un plan annexé à un acte passé pardevant A. Hero, Jr., notaire, le 23 décembre 1870. Les dits terrains mesurent chacun trente (30) pieds de façade sur l'avenue Nashville, sur une profondeur de cent cinq (105) pieds entre lignes parallèles. Le terrain No 16 forme le coin de la rue Live Oak et de l'avenue Nashville; aussi tous les droits, titres, intérêt, réclamation et demande du défendant à un morceau de terre, trente (30) pieds de largeur, s'étendant devant les dits terrains.

2° **Trois terrains** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, désignés comme les Nos 13, 14, 15, dans le carré d'Ilet No 20 borné par l'avenue Nashville et les rues Live Oak, Arabella et Laurel, mesurant, au pied américain, selon un plan du dit carré annexé à un acte passé pardevant A. Hero Jr. notaire, le 23 décembre 1870, chacun, trente (30) pieds de façade sur trente (30) pieds de profondeur sur le côté le plus près de la rue Calliope (au pied américain). Le tout conformément à un plan de A. de Armas, ingénieur en chef de H. B. Cenas, arpenteur, en date de 1870.

3° **Un certain lot de terre** ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, attenant à la propriété ci-dessus, dans le même district; le dit lot est désigné comme le No 8 sur un plan annexé à un acte fait pardevant E. G. Gottschalk, ancien notaire, le 11 mai 1867, et mesure dix-sept pieds deux pouces et quatre lignes de face à la rue Ursulines, douze pieds neuf pouces sept lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur d'à peu près soixante-douze pieds cinq pouces et deux lignes sur la ligne qui le sépare du lot numéro sept; soixante-deux pieds sept pouces trois lignes sur l'autre côté, avec usage d'une allée commune de cinq pieds de largeur ouvrant sur la rue Poydras et en commun avec le dit lot et les autres.

4° **Un autre lot de terre** avec les améliorations qui s'y trouvent dans le même district et carré en arrière du lot qui précède et faisant face à la rue Tchoupitoulas; le dit lot est numéroté trois, sur le dit plan annexé à l'acte fait pardevant Gootchalk, notaire, et mesure quinze pieds onze pouces quatre lignes de face à la rue Tchoupitoulas, vingt pieds trois pouces six lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 4 pieds cinquante-cinq pieds deux pouces quatre lignes sur la ligne qui le sépare du lot numéro deux et soixante pieds deux pouces sur l'autre côté attenant au lot numéro huit dans la ligne; ledit terrain a une allée de cinq pieds de largeur sur la rue Poydras en commun avec les dits lots et les autres.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

6 mai—6 13 20 27—juin 3 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le sheriff civil de tout le contenu du local

No 41 rue Nord Remparts.

Consistant d'un ameublement de salon en bois de rose, miroirs de cheminée, truemeaux, chandeliers en crystal, ameublements de chambre à coucher en acajou, ameublements de chambre à coucher imitation de bois de rose, armoires, tables à rallonge, tapis, tapis peluches, ameublements tables de côté chaises, sofas, ornements de cheminée, étagères, coffres, tables de salon, jardinières, rideaux, stores, miroirs, glaces, toilettes, lampes, boîtes à musique, statuettes, boîtes à cartes, coffre-fort, pavoiers, cages à oiseaux, etc.

Aussi, de beaux articles en porcelaine, verre et fabrique, comprenant un grand lot assorti de vêtements et de linge de dessous.

Machine à coudre, tentes, etc.

Serviettes, draps, nattes, essuie-mains, etc.

Un lot de livres.

Store-rouge, ustensiles de cuisine, bailles, etc.

Aussi, un piano Pleyel.

Aussi bien que, 1 buggy, 1 New York brewer (carriage) 1 coupé et une paire de magnifiques chevaux de voiture.

Différents jeux de harnais, couvertures de chevaux, fourrage, etc.

Et d'autres articles trop nombreux à détailler, trouvés généralement dans une maison de première classe.

Succession de Carmélite Curcugno, Veuve Bertrand Saloy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 32,620—En vertu d'un ordre de vente, daté le 4 mai 1891 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, SAMEDI, 16 mai 1891, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux, No 41 rue Nord Remparts—

Tout le contenu, meubles, installations, etc., du dit local. Aussi—

Chevaux, buggy, voitures, etc., harnais etc.

Le tout d'après inventaire fait par Charles T. Soniat, notaire, en date du 9 au 29 avril 1891, et enregistré dans la dite succession ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

5 mai—5 9 13 14 15 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété dans le Deuxième District.

Paul Albert Bacas vs Alexandre Louis Burthelemy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,363—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 6 juin 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre lots de terre avec les améliorations, etc., qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet ter 6 par les rues St Philippe, Deuxième, Troisième et Ursulines et désignés par les Nos 4, 5, 6 et 7. Les lots Nos 4, 5, 6 et 7 mesurant chacun trente pieds neuf pouces et trois lignes de face à la rue Ursulines sur cent pieds de profondeur; le lot No Quatre forme le coin des rues Ursulines et Deuxième; le lot No Sept mesure trente pieds neuf pouces et trois lignes de face à la rue Ursulines sur cent pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

4 mai—4 11 18 25—juin 1 6

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE ATTRAYANTE

—A DE—

Petits Capitalistes

—DANS LE—

CENTRE COMMERCIAL DES PROPRIETES

A l'encoignure des rues Poydras et Carondelet.

Six magasins et résidences et deux terrains pour bâtir près le marché Paydras.

Toujours occupés par des marchands au détails rapportant de beaux revenus.

A TERME, AU CRÉDIT.

Pour effectuer un partage dans l'affaire de Mme Stamati Covas et als

VERSUS

G. E. Bertoulin et als.

No 32,251—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR HOEY & O'CONNOR.—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 6 juin 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement rendu dans l'affaire ci-dessus, par l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division A, le 28 avril 1891, et signé le 4 mai 1891, je vends à l'encan, la propriété ci après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Poydras, Carondelet, Perdido et Carroll, divisée en 6 lots désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6, sur un plan dressé par Edgar Pilié, voyer, en date du 9 mars 1891, et décrits comme suit à savoir:

Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Poydras et Carondelet, et mesure 36 pieds 4 pouces de face à la rue Poydras, sur une profondeur de 60 pieds et face à la rue Carondelet.

Les améliorations sont désignées par les Nos 175 et 177 rue Poydras et le No 83 rue Carondelet, occupées par P. Bush J. J. Ryan et autres.

Le lot No 2 mesure 10 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue Poydras, sur une profondeur de 60 pieds. Les améliorations sont connues par le No 179 rue Poydras et occupée par Peter Boehm, comme marchand de papier.

Le lot No 3 mesure 10 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Poydras, la même largeur dans le fond sur une profondeur de 60 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations sur le dit lot de terre sont désignées par le No 179 1/2 rue Poydras, et occupées par MM. Caveley & Miller, bien connues comme le "Crown Shoe Store".

Le lot No 4 mesure 16 pieds 11 pouces de face à la rue Poydras, et la même largeur dans le fond sur une profondeur de 60 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations sur le dit lot de terre sont connues par le No 181 rue Poydras et occupé par le magasin longtemps établi de bijouterie faisant de bonnes affaires de Samuel E. Cohen.

Les lots Nos 5 et 6 se touchent et mesurent, chacun, 10 pieds 10 pouces de face à la rue Poydras et la même largeur dans le fond, sur une profondeur de 60 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations sur les dits lots Nos 5 et 6 appartiennent au locataire et ne sont pas incluses dans la vente des dits lots.

Les magasins ci-dessus et les améliorations sont vendus sujets aux différents baux qui expirent le 30 septembre 1891. Les montants seront mentionnés au moment de la vente ou avant en application aux bureaux des encanteurs. Possession et le loyer des différentes propriétés sont retenus jusqu'en le juillet 1891.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, le solde en deux échéances, et le reste à un et deux ans de crédit, avec intérêt à raison de sept pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement final, représenté par des billets d'acquéreurs garantis par privilège du vendeur et hypothèque spéciale et les clauses usuelles pour les assurances, honoraires d'avocats, etc.

Les acquéreurs assumeront le paiement en sus du prix de leurs adjudications de toutes les taxes dues et exigibles en l'année 1891 et déposeront 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant James Fahey, notaire, No 162 rue Commune.

6 mai—6 9 16 23 30—juin 6

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Quatre chevaux de tire, 4 wagons à bière, 1 nouveau wagon à ressort, 1 corbillard à combinaison, 150 bottes de bière, 1 lot de harnais 1 lot cordes de bois, réclamation contre P. Blaise, 1 lot de robinets en cuivre, 40 livres de bonbon, etc

M. Hoiter & Cie. et les membres individuels de Turners chorale.

No 32,758—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

MARDI, 12 mai 1891, à 10 heures A. M. précises, il sera vendu à Pencan au No 7 rue Prieur, entre Gravier et Perdido, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 22 avril 1891, pour le compte de l'affaire nommée ci-dessus, les articles énumérés ci-dessus.

Conditions—Comptant.

SPEAR & ESCOFFIER,
Placiers J. Spear Encanteur.

1er mai— Bureau 3 1/2 rue Carondelet

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Sixième District.

Michael McQuade vs Wm. J. Woodruff.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 27,130.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16 mai 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Cinq certains terrains**, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés comme les Nos 16, 17, 18, 19 et 20, dans le carré No 20, bornés par l'avenue Nashville et les rues Live Oak, Arabella et Laurel, selon un plan annexé à un acte passé pardevant A. Hero, Jr., notaire, le 23 décembre 1870. Les dits terrains mesurent chacun trente (30) pieds de façade sur l'avenue Nashville, sur une profondeur de cent cinq (105) pieds entre lignes parallèles. Le terrain No 16 forme le coin de la rue Live Oak et de l'avenue Nashville; aussi tous les droits, titres, intérêt, réclamation et demande du défendant à un morceau de terre, trente (30) pieds de largeur, s'étendant devant les dits terrains.

2° **Trois terrains** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, désignés comme les Nos 13, 14, 15, dans le carré d'Ilet No 20 borné par l'avenue Nashville et les rues Live Oak, Arabella et Laurel, mesurant, au pied américain, selon un plan du dit carré annexé à un acte passé pardevant A. Hero Jr. notaire, le 23 décembre 1870, chacun, trente (30) pieds de façade sur trente (30) pieds de profondeur sur le côté le plus près de la rue Calliope (au pied américain). Le tout conformément à un plan de A. de Armas, ingénieur en chef de H. B. Cenas, arpenteur en date de 1870.

3° **Un certain lot de terre** ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, attenant à la propriété ci-dessus, dans le même district; le dit lot est désigné comme le No 8 sur un plan annexé à un acte fait pardevant E. G. Gottschalk, ancien notaire, le 11 mai 1867, et mesure dix-sept pieds deux pouces et quatre lignes de face à la rue Ursulines, douze pieds neuf pouces sept lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur d'à peu près soixante-douze pieds cinq pouces et deux lignes sur la ligne qui le sépare du lot numéro sept; soixante-deux pieds sept pouces trois lignes sur l'autre côté, avec usage d'une allée commune de cinq pieds de largeur ouvrant sur la rue Poydras et en commun avec le dit lot et les autres.

4° **Un autre lot de terre** avec les améliorations qui s'y trouvent dans le même district et carré en arrière du lot qui précède et faisant face à la r